

Tente Tot'prête à camper « 4 »

Mob-Home Santa Fé

18 m2, Cuisine, terr.couv. 4 pers. (1)

Tarifs 2024 TTC

sous réserve de modifications

104 € / jour

190 € / jour

Tarifs 2024 à la nuitée Tarifs valides 22/09/2024 (à titre indicatif en bleu italique : tarifs pour 8 jours/7 nuits) Arrivée/départs quotidiens ; Durée minimum : 1 nuit sauf 5-10 juillet (2 nuits), 11-14 juillet (4 nuits) ; 15 juillet-2 aout (3 nuits); 3-18 aout (5 nuits); 19-25 aout (3 nuits); **Emplacement nu** de 15 € / iour 47 € / iour 80 à 100 m² ou plu

Hébergements locatifs avec électricité & eau chaude sanitaire sauf < ven. 5 juil. du sam. 6 iuil. > sam. 31 août au ven. 30 aout Samedi, dimanche, mercredi Jours d'arrivée & de départ tous les jours tous les jours 2 nuits* **Durée minimum** 7 jours / 6 nuits 2 nuits Une chambre

38 € / iour 150 € / jour Mobile-Home Cosy de à 17 m² + terr.. 2 pers 266 € / 8 j. 7 nuits 1 050 € / 8 j. 7 nuits 155 € / jour 38 € / jour Mobile-Home Printanier à de 24m2 + terr.couv., 2 pers; (+2) 1 085 € / 8 i. 7 nuits Deux chambres

26 € / jour

à

à

182 € / 8 j. 7 nuits 728 € / 8 j. 7 nuits 28 € / iour 109 € / iour Tente Tot'prête à camper « 5 » de à 26 m2, Cuisine, terrasse, 5 pers. (1) 196 € / 8 j. 7 nuits 763 € / 8 j. 7 nuits Bungalow Toilé Lodge Canada 32 € / jour 130 € / jour 20 m² + terr.couv. 5 pers. (224 € / 8 j. 7 nuits 910 € / 8 j. 7 nuits 36 € / jour 163 € / jour Mobile-Home Maraîchin à de = 25 m² + terr.couv./int. 4 pers: 252 € / 8 j. 7 nuits 1 141 € / 8 j. 7 nuits 38 €/jour 163 € / jour Mobile-Home l'Ecrin de à 22 m² + terr.intégrée ; 4pers 266 € / 8 j. 7 nuits 1 141 € / 8 j. 7 nuits 36 € / jour 155 € / jour Bungalow toilé Lodge Oulébo de à 25 m² + équipé, terr.couv; 5 p 252 € / 8 j. 7 nuits 1 085 € / 8 j. 7 nuits 163 € / iour 38 € / iour Mobile-Home le Montois >= 25 de à m2 + terr.couv./int,4 pers.(+2) 266 € / 8 j. 7 nuits 1 141 € / 8 j. 7 nuits 170 € / jour Mobile-Home Super Mercure 42 € / jour de à 26 m² + terr.couv. ;4 pers. (+2) 294 € / 8 j. 7 nuits 1 190 € / 8 j. 7 nuits

31 m2 + terr.couv.; 4 pers. (+2) 1 330 € / 8 j. 7 nuits Trois chambres 170 € / jour Chalet Cottage 40 € / jour de à 35 m² + terr.integ. 6 pers 280 € / 8 j. 7 nuits 1 190 € / 8 j. 7 nuits Mobile-Home l'Estival 42 € / iour 183 € / iour de à 29 m² + terr.couv.; 6 pers 294 € / 8 j. 7 nuits 1 281 € / 8 j. 7 nuits Mobile-Home le Vendéen TV 46 € / jour 203 € / jour de à 33 m2 + terr.couv.11 m2; 6 pers.(+2) 1 421 € / 8 j. 7 nuits 322 € / 8 j. 7 nuits 48 € / iour 213 € / iour Mobile-Home Nirvana de à LV 32 m² + terr.couv.; 6 pers.(+2) 336 € / 8 j. 7 nuits 1 491 € / 8 j. 7 nuits Mobile-Home Happy Family 48 € / jour 213 € / iour

44 € / jour

33 m² + terr.couv.11 m²; 6 pers 336 € / 8 j. 7 nuits 1 491 € / 8 j. 7 nuits sauf périodes : 5 au 11 mai; 17 au 19 mai 2024 & lavabos avec eau chaude aux ble

autres prestations (prix par objet, sous réserve de disponibilité) Location lit bébé, chaise haute : 14 €/séjour Ménage (sur option) (+2) Banquette convertie en lit location couverture 9 €/séjour 50 € 1 chambre 27 € / nuit Vente drap jetable: 1 ou 2 pers 10 € 60 € 2 chambres 33 € / nuit

animal de compagnie 70 € 3 chambres 44 € / nuit Forfait nettoyage (retenue caution) si l'hébergement n'est pas restitué en fin de séjour dans son 150 € état de propreté du début de séjour

Modalités de réservation et de règlement au verso



Taxe de séjour en sus : 0.65 € / nuit / personne de plus de 18 ans.

> Frais de réservation 25 € **OFFERTS**

Agenda 2024

1er mai : double WE avant et après le mercredi 1er mai

WE du merdredi 8 mai (victoire 1945) suivi du jeudi 9 mai (Ascension)

WE Pentecôte lun. 20 mai Dimanche 14 juillet

Jeudi 15 aout

Options

Assurance «Annulation Interruption de séiour» : 4.10 %

Choix d'emplacement contractuel : 30 €

autres prestations

bracelets eco-douches: 1 € / jeton sous réserve de disponibilité (tarifs journaliers): réfrigérateur : 5 €; jeton lave-linge avec lessive : 6 €, jeton lave linge sans lessive : 5 €; jeton seche-linge :

Eau, électricité et gaz compris inclus dans les tarifs des locations. Sinon, recharge de gaz (bouteille 13 kg): NC

| Redevar location l'année « contrat L et éle | garage mort (inoccupation totale de la résidence, sans accès aux installations du camping) | | |
|---|---|---------|---------|
| Classe A | < 100 m² | 2 402 € | 2 161 € |
| Classe B | 101-120 m² | 2 599 € | 2 338 € |
| Classe C | 121-140 m² | 2 779 € | 2 504 € |
| Classe D | 141-160 m² | 3 082 € | 2 774 € |
| Classe E | 161-180 m² | 3 389 € | 3 055 € |
| Classe F | 181-200 m ² | 3 637 € | 3 273 € |
| Classe G | > 201 m² | 3 883 € | 3 491 € |

Tarifs journaliers des emplacements de camping - validité 31/01/2024

avec électricité et accès gratuit aux blocs sanitaires (cabines douches et lavabos avec eau-chaude)

| Tarifs 2024 journaliers (*) – de midi à midi | Avant 20 | du 21/05 | du 01/06 | du 15/06 | du 29/06 | du 06/07 | du 13/07 | du 20/07 | du 27/07 | du 03/08 | du 10/08 | du 17/08 | du 24/08 | après le |
|---|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Ouverture du camping : du 5 avril au 22 septembre | mai | au 31/05 | au 14/06 | au 28/06 | au 05/07 | au 12/07 | au 19/07 | au 26/07 | au 02/08 | au 09/08 | au 16/08 | au 23/08 | au 30/08 | 30/08 |
| Forfait 1 emplacement, 2 pers., 1 véhicule, + électricité 10 amp. | 15€ | 15€ | 16€ | 17 € | 18€ | 25 € | 27 € | 30 € | 34 € | 36 € | 35 € | 26 € | 19 € | 15 € |
| par personne supplémentaire (>= 12 ans inclus) (1) | 3,5€ | 3,5 € | 3,5 € | 4,7 € | 4,7 € | 5,0 € | 5,6 € | 6,0 € | 7,0 € | 7,3 € | 7,3 € | 5,9 € | 4,9 € | 3,5 € |
| par enfant supplémentaire de 3 à 11 ans (1) | 2,2€ | 2,2€ | 2,2€ | 3,2€ | 3,2€ | 3,7€ | 4,2€ | 4,5 € | 5,6€ | 6,1 € | 6,1 € | 4,4 € | 3,5€ | 2,7€ |
| par chien tenu en laisse (vacciné et tatoué) | 2,4€ | 2,4€ | 2,4€ | 2,9€ | 2,9€ | 3,3€ | 3,9€ | 4,2€ | 5,5€ | 5,9 € | 5,9 € | 3,5 € | 3,1 € | 2,4€ |
| visiteur jour (>= 7 ans), accès aux installations du camping | | 2,0€ | 2,0€ | 2,0€ | 2,0€ | 3,0€ | 3,4€ | 3,4€ | 4,0€ | 4,4€ | 4,4€ | 3,3 € | 2,8€ | 2,0€ |
| garage mort (tente/caravane non occupée sur emplacement) | 10,0 € | 10,0 € | 11,0 € | 11,0 € | 12,0 € | 18,0 € | 18,0 € | 20,0 € | 24,0 € | 25,0 € | 24,0 € | 18,0 € | 12,0 € | 10,0 € |

Les tarifs comprennent la fourniture en électricité (et en gaz pour les locations), l'accès à la piscine, aux sanitaires (douches chaudes minutées avec jetons "eco-douche") pour les emplacements de camping, les locations "Tot'prêtes" et "Canada"), aux aires de jeux et de loisirs (salle de jeux, jeux en plein-air, terrain multisport, de volley-ball, de pétanque, jeux "fitness", les animations ... et sont établis forfaitairement pour le nombre de personnes indiqué (capacité maximale), et pour un véhicule. Les tarifs ne comprennent pas les frais de réservation, les assurances annulation, les cautions et les frais de nettoyage, de réparation ou de remplacement en cas de dégradation du matériel ou des installations du camping.

Modalités de réservation et de règlement

Extraits du "Contrat 2024 de réservation d'un emplacement ou d'un hébergement" et de ses "Conditions générales de vente"

Acompte et frais de réservation

•Plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue, les contrats de réservations ne seront enregistrés qu'accompagnés de 25 € de frais de réservation et d'un acompte égal à 25 % du montant du séjour, sans que cet acompte ne puisse être inférieur à 30 €. L'accompte est de 100% pour les contrats de réservation correspondant à des "Offres spéciales".

Le paiement du solde de la prestation devra être effectué sans rappel de notre part au plus tard 30 jours avant le jour de l'arrivée. A défaut, le présent contrat de location sera considéré comme annulé d'office, le solde demeurera dû et les sommes versées resteront acquises au camping.

•Moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue, les contrats de réservation ne seront enregistrés qu'accompagnés de 25 € de frais de réservation et d'un acompte égal à la totalité du prix du séjour.

Annulation, départ anticipé, et assurance-annulation :

Annulation, départ anticipé, et assurance-annulation :

Toute annulation de séjour doit être notifiée par courrier recommandé au camping qui -si elle est justifiée par un évenement aléatoire indépendant de la volonté de l'assuré si l'assurance annulation a été souscrite sur le contrat de réservation- le transmettra à l'assureur accompagné du CONTRAT DE LOCATION et de la FACTURE DU SÉJOUR. Si l'assurance annulation a été souscrite, la Garantie de l'Assureur pourra être sollicitée à raison de tout événement aléatoire, imprévisible, et indépendant de la volonté de l'assuré pouvant être justifié, soit pour toute cause d'annulation suf celles expressément exclues dans les conditions générales du contrat conformément à la proposition d'assurance. Si l'assurance annulation proposée n'a pas été souscrite, l'annulation ne donnera lieu à aucun remboursement, et le solde de la prestation restera dû en cas d'annulation non notifiée au camping ou notifiée moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue. Un départ anticipé, quelqu'en soit la cause, ne donnera lieu à aucun remboursement. Les chèques vacances utilisés pour régler l'acompte ou le solde du prix du séjour ne sont pas restituables.

Toute arrivée retardée doit être signalée à la Direction du camping par courrier en précisant la nouvelle date d'arrivée ; une arrivée retardée ne donnera lieu à aucune réduction. Dans le cas où l'arrivée différée n'a pas été signalée à la Direction du camping, 24 heures après la date d'arrivée prévue, le contrat de location deviendra caduque et sera considéré comme ayant été annulé, le locatif concerné pouvant alors être reloué sans que les sommes précédemment versées ne puissent être l'objet d'un remboursement : elles resteront acquises au camping.

Un départ anticipé, quelqu'en soit la cause, ne donnera lieu à aucun remboursement de la part du camping, mais pourra donner lieu à un remboursement par l'assurance si celle-ci a été souscrite au moment de la réservation.

Cautions

Un dépôt de garantie de 400 € par hébergement ou de 50 € par emplacement est exigée du Client le jour de la remise des clés et lui est restitué après son départ sous déduction éventuelle des frais de remise en état et de nettoyage, et en l'absence de troubles répétés provoqués durant le séjour (nuisance sonores, plaintes du voisinage, ...). Le dépôt de garantie sera versé par « swik caution », chèque(s), ou espèces contre reçu. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

Litige – Médiation de la consommation

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de SAS Médiation Solution 222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niost, https://www.sasmediationsolution-conso.fr, email: contact@sasmediationsolution-conso.fr.

Taxe de séjour

La taxe de séjour est perçue par l'intermédiaire des logeurs qui la versent ensuite, sous leur responsabilité, dans la caisse du receveur municipal. Une délibération du conseil municipal fixe les modalités de cette taxe : période d'imposition, nature des hébergements et tarifs établis conformément à la législation. La commune de Saint-Jean-de-Monts a instauré une taxe de séjour complétée par le Conseil Général de la Vendée d'une taxe additionnelle, l'ensemble étant destiné à favoriser la fréquentation touristique de la commune et du département. En savoir plus : Articles L.2333-26 à L.2333-47 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

LE BOTH D'OROUET Société par actions simplifiée au capital de 456 837,40 euros

Siège social : 77 avenue d'Orouët, 85160 ST JEAN DE MONTS immatriculée sous le n° 407 872 837 00015 APE 5530Z au RCS LA ROCHE SUR YON dirigée par la société JCL -Société à responsabilité Limitée au capital de 2340 euros immatriculée le 27/12/2005 sous le numéro D 487 581 126 au RCS de La Roche-sur-Yon ayant siège au 77 avenue d'Orouet 85160 Saint-Jean-de-Monts- en qualité de Président et Directeur Général.